



Poste cdd, nouveau poste cdi

Par **jo57**, le **03/11/2009** à **20:46**

Bonjour,

Depuis janvier, je suis en CDD (plusieurs CDD successifs) en remplacement d'une déléguée synd. Mon contrat (CDD actuel) doit se terminer le 12 décembre. J'ai postulé à un poste vacant (différent de celui où je suis) et ma candidature a été retenue. Le contrat prendra effet avant la fin de mon CDD.

Puis-je prétendre à l'indemnité de fin de contrat?

Puis-je garder mes CP acquis depuis juin?

Merci d'avance pour vos réponses